



# Les Français et la notion de consentement dans la définition juridique d'un viol



Sondage Ifop pour Avaaz

Novembre 2023



N°120345

Contacts Ifop :

François Kraus/ Gautier Jardon  
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise  
06 61 00 37 76 / 01 72 34 94 34  
[prenom.nom@ifop.com](mailto:prenom.nom@ifop.com)



01

MÉTHODOLOGIE

# MÉTHODOLOGIE

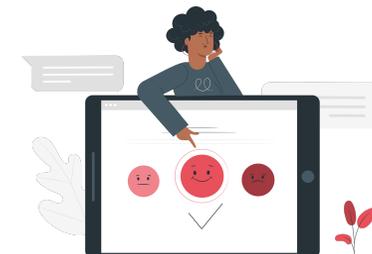
Etude réalisée par l'Ifop pour Avaaz



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 009 personnes**, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du **15 au 16 novembre 2023**.

# 02

## RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

# Le soutien au projet de projet de loi européen basant la définition du viol sur l'absence de consentement

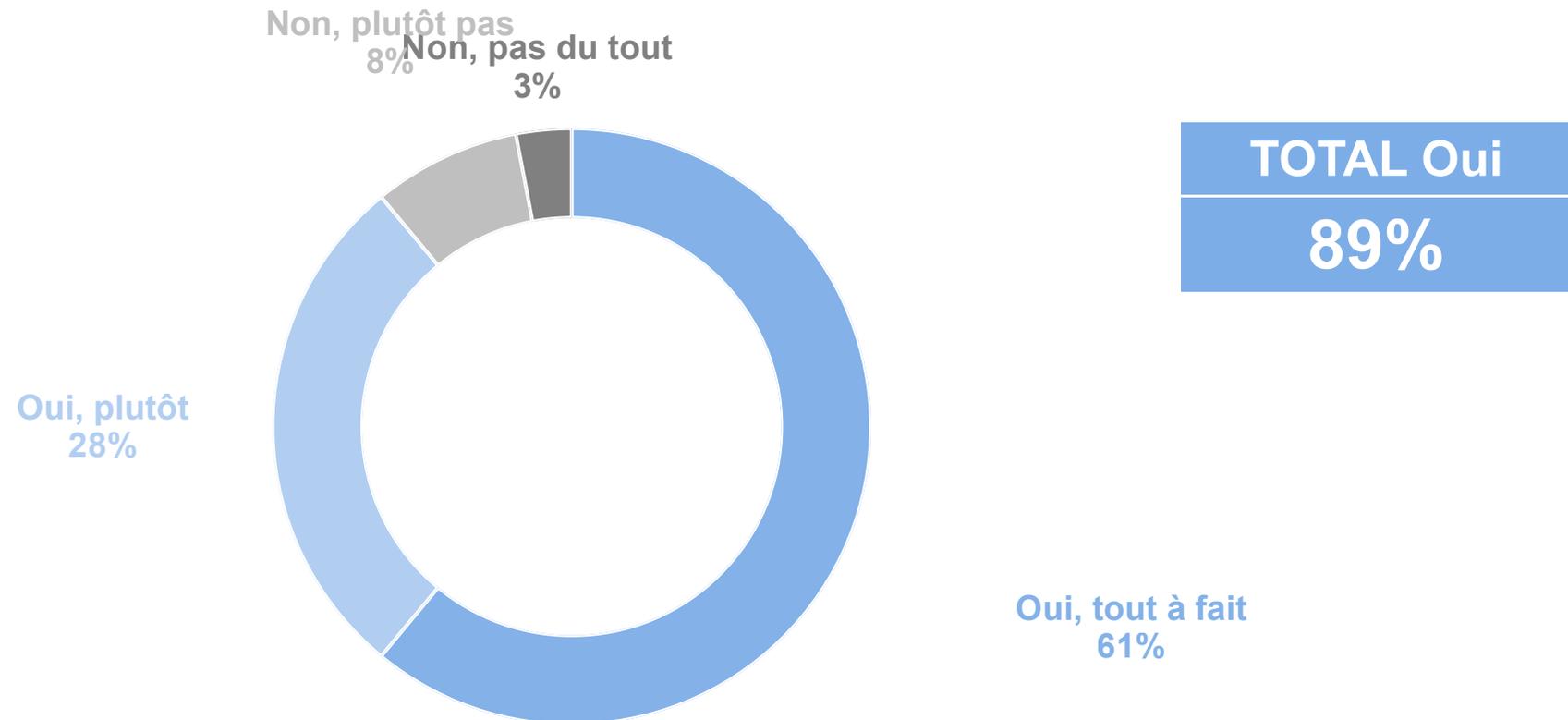
**QUESTION :** Les questions suivantes portent sur l'opinion que vous portez sur la définition juridique d'un viol.

*Aujourd'hui, en France, le viol est défini comme « un acte de pénétration commis par contrainte, violence, menace ou surprise »*

*Prochainement, un projet de loi de l'Union Européenne vise à intégrer l'absence de consentement dans la définition du viol afin de faciliter le parcours judiciaire des victimes d'agressions sexuelles.*

Une directive européenne pour lutter contre les violences sexuelles et les violences domestiques subies par les femmes va être prochainement soumise au vote.

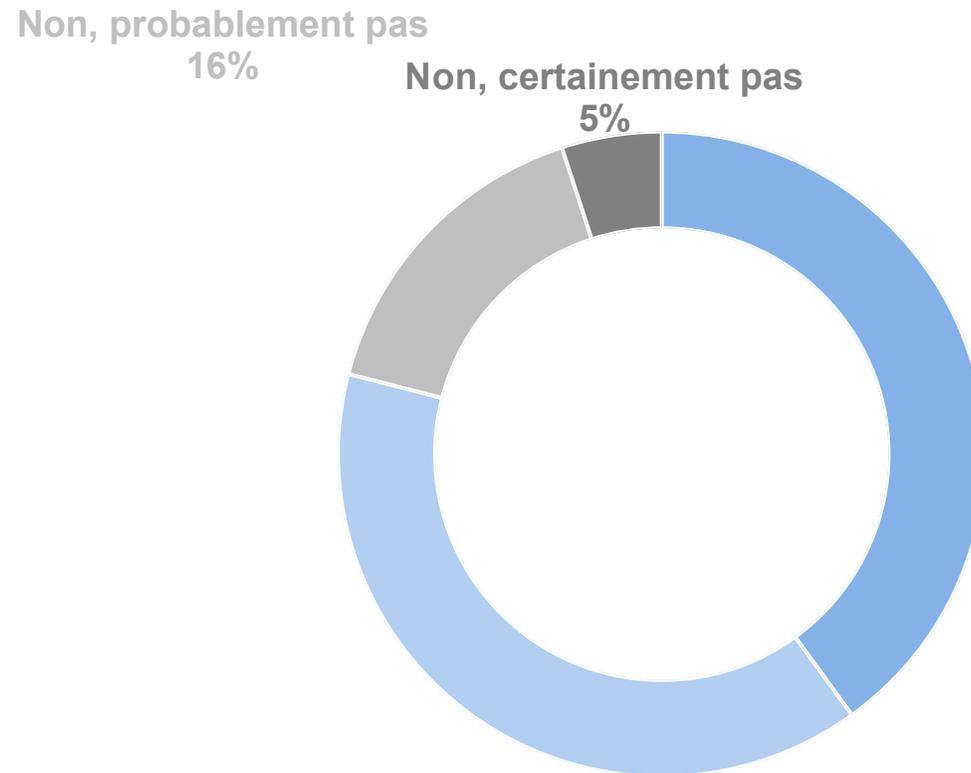
Personnellement, souhaitez-vous que ce projet de loi européen définisse comme viol toutes les formes de rapports sexuels non consenties ?



# La perception de l'impact du projet de projet de loi européen sur la sécurité des Européennes

**QUESTION : D'après les chiffres officiels de l'Union Européenne, environ neuf millions de femmes en Europe ont été violées au moins une fois au cours de leur vie.**

**Pensez-vous que les pays de l'Union Européenne seraient plus sûrs pour les femmes si tout rapport sexuel non consenti était condamné par la loi ?**



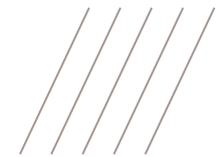
Oui, certainement  
40%

**TOTAL Oui**

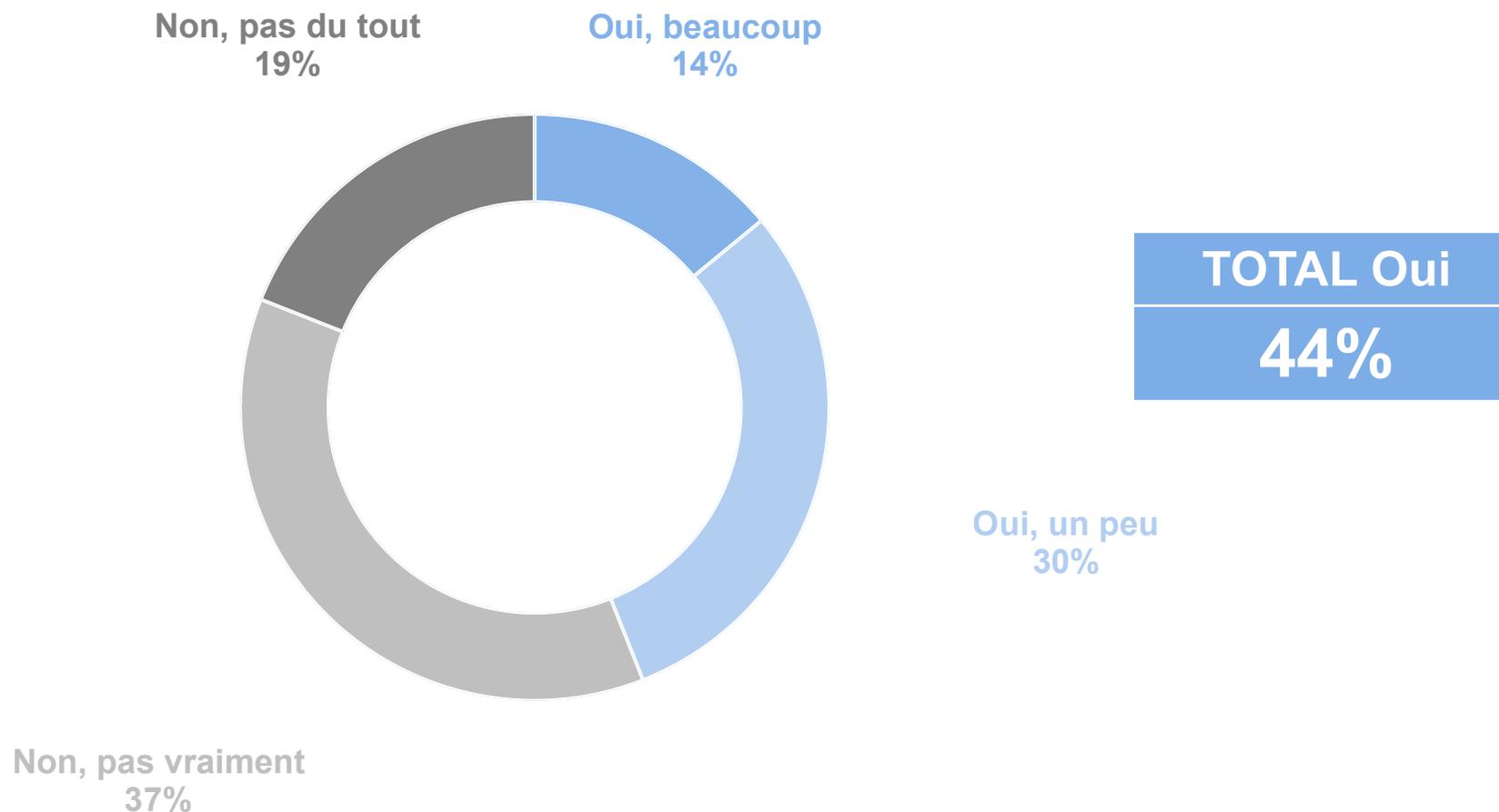
**79%**

Oui, probablement  
39%

# Près de 4 Français sur 10 auraient une meilleure image d'Emmanuel Macron si celui-ci soutenait une définition du viol basée sur l'absence de consentement



QUESTION : Si le Président Macron soutenait une définition du viol basée sur l'absence de consentement, auriez-vous une meilleure image de lui ?



# Le souhait que le gouvernement français soutienne une définition du viol basée sur l'absence de consentement



**QUESTION :** Un certain nombre de pays de l'Union Européenne, dont l'Allemagne, mais pas la France, ont déjà inscrit dans leur droit national une définition du viol fondée sur le consentement.

Souhaiteriez-vous que le gouvernement français soutienne aussi une loi qui définisse le viol comme un rapport sexuel sans consentement ?

